

Doc. 14877 Seconde édition
03 juillet 2019

Droit de savoir et accès à l'information en Italie

Déclaration écrite n° 676

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

Radio Radicale est une station de radio nationale fondée à Rome en 1976, qui se consacre aux événements marquants des institutions et de la politique italiennes, en retransmettant en direct depuis le Parlement italien, des congrès des partis politiques, des tribunaux italiens, des syndicats et des manifestations de la société civile.

Les archives de Radio Radicale comptent 540 000 enregistrements, 224 000 orateurs, 102 000 entretiens, 23 500 audiences, 3 300 jours de congrès des partis politiques, associations ou syndicats, plus de 32 000 débats et présentations d'ouvrages, plus de 6 900 réunions et manifestations politiques, 22 600 conférences de presse et plus de 16 100 conférences.

Radio Radicale recevait, dans le cadre d'un contrat conclu avec le ministère du Développement économique, 8,2 millions d'euros par an pour la rémunération de ses activités de retransmission des sessions parlementaires, auxquels s'ajoutaient 4 millions d'euros de contribution à la publication de ces documents. La loi budgétaire de 2019 a prolongé le contrat passé avec Radio Radicale pour la radiodiffusion des sessions parlementaires pour un seul semestre, en lui allouant 5 millions d'euros bruts pour l'année 2019. En l'absence de mesures supplémentaires à l'issue de ce premier semestre, Radio Radicale ne disposera plus des ressources nécessaires à la poursuite de ses activités.

Il importe que le Conseil de l'Europe invite le Gouvernement italien à reconsidérer sa décision de réduire le financement de Radio Radicale, qui mettrait fin aux activités d'une station qui a contribué à la formation de ce que Luigi Einaudi appelait «le droit de savoir pour pouvoir débattre».

Signé (voir au verso)



Signé¹:

RAMPI Roberto, Italie, SOC
ÆVARSDÓTTIR Thorhildur Sunna, Islande, SOC
AKBULUT Gökay, Allemagne, GUE
ANDERSON Donald, Royaume-Uni, SOC
BERGAMINI Deborah, Italie, PPE/DC
BOSCHI Maria Elena, Italie, SOC
BUCCARELLA Maurizio, Italie, NI
BUTKEVIČIUS Algirdas, Lituanie, SOC
CEPEDA José, Espagne, SOC
ÇEVİKÖZ Ahmet Ünal, Turquie, SOC
CHRISTENSEN Jette, Norvège, SOC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
EMRE Yunus, Turquie, SOC
ESTRELA Edite, Portugal, SOC
FASSINO Piero, Italie, SOC
FOULKES George, Royaume-Uni, SOC
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GATTI Marco, Saint-Marin, PPE/DC
GATTOLIN André, France, NI
HADRI Shpresa, Macédoine du Nord, SOC
HAJDUKOVIĆ Domagoj, Croatie, SOC
HAMMARBERG Thomas, Suède, SOC
HEINRICH Gabriela, Allemagne, SOC
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
KITEV Betian, Macédoine du Nord, SOC
KOÇ Haluk, Turquie, SOC
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
LAMBERT Jérôme, France, SOC
MALLIA Emanuel, Malte, SOC
MARILLOTTI Gianni, Italie, NI
MARSCHELL Matern, von, Allemagne, PPE/DC
MASSEY Doreen, Royaume-Uni, SOC
MIKKO Marianne, Estonie, SOC
MONTILLA José, Espagne, SOC
MOORLAG William, Pays-Bas, SOC
NICOLINI Marco, Saint-Marin, GUE
ORLANDO Andrea, Italie, SOC
RIZZOTTI Maria, Italie, PPE/DC
RÖSSNER Tabea, Allemagne, SOC
SANDBÆK Ulla, Danemark, GUE
SCHÄFER Axel, Allemagne, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC
SCOMA Francesco, Italie, PPE/DC
SOCOTAR Gheorghe-Dinu, Roumanie, SOC
STRIK Tineke, Pays-Bas, SOC
SUTTER Petra, De, Belgique, SOC
TOUHIG Don, Royaume-Uni, SOC
VOGT Ute, Allemagne, SOC
XUCLÀ Jordi, Espagne, ADLE
ZAVOLI Roger, Saint-Marin, GDL

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDL: Groupe des démocrates libres
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe

Total = 51